

Histoire des arts	Pratiques artistiques	Histoire	Géographie	Littérature/ maîtrise de la langue
<i>Monument aux morts</i>	<i>Monument aux morts</i>	<i>Monument aux morts</i>	<i>Monument aux morts</i>	<i>Monument aux morts</i>
<p>- Architecture, éléments « décoratifs », Décrire Découvrir comprendre la symbolique des éléments architecturaux, des écrits. Comparer des monuments : Du monument d'artiste au monument issu du « catalogue » De la commémoration au message : monument vengeur, pacifiste..... Établir une collection -Travail à partir des archives concernant l'édification du monument. -Catalogue/ artiste : statuaire civile, funéraire, patriotique. Vocabulaire : Monument aux morts, espace sacré, socle, table des noms, inscription, dédicace, symbole</p>	<p>-: Dessiner, photographier, De l'ensemble aux détails. Utiliser des outils et des supports différents -Dans le cas d'un RPI photographier le monument de chaque commune. - Les comparer - Travail sur le dessin, la photo pour imaginer un monument élever pour la paix</p>	<p>-Prélever des informations : dates , lieux, dédicaces, -Fixer les dates de début et de fin du conflit. -Dans le cas de lieux particuliers : Flandres, Somme.... Faire des recherches pour en comprendre la signification et les replacer dans leur contexte historique. -De l'histoire nationale à l'histoire locale : l'histoire de l'édification du monument ou des monuments dans le cas d'un RPI : choix de l'emplacement, ... -Les lois d'après- guerre pour entretenir la mémoire.</p>	<p>Situer le ou les monuments dans la commune : utiliser un plan Placer les lieux nommés sur le ou les monuments sur une carte.</p>	<p>-Décrire : les différents éléments, les nommer : espace sacré (barrière, chaînes, pelouse...), socle, monument (obélisque, fronton, mur, sculpture d'artiste, éléments symboliques (palmes, casque...) -Les matériaux -Ce qui appartient à l'architecture et ce qui appartient à la symbolique). -Établir une fiche d'identité pour chacun des monuments dans le cas d'un RPI</p>

Histoire des arts	Pratiques artistiques	Histoire	Géographie	Littérature/ maîtrise de la langue
<i>La table des noms</i>	<i>La table des noms</i>	<i>La table des noms</i>	<i>La table des noms</i>	<i>La table des noms</i>
		<p>Quel ordre prévaut pour l'organisation des noms : Alphabétique, chronologique, bataille....</p> <p>→ De l'histoire locale à l'histoire nationale Fiches mémoire des hommes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les corps d'armée auxquels les soldats appartenaient. -Dates et lieux des décès <p>Dater et situer les grandes batailles, les zones de batailles extra européennes</p> <p>Comprendre la dimension mondiale du conflit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circonstances des décès -Grades <p>Faire un tableau qui rend compte du profil des soldats de la commune</p> <p>→ De l'histoire nationale à l'histoire locale : fiches matricules, tableau recensement des populations</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire un profil des professions, des lieux d'habitation, des âges de décès, des situations de famille, du degré d'instruction. Y a-t-il une ou des familles ayant perdu plus d'un adulte mâle? -Quel impact sur la vie du village ? de la commune. 	<p>-Placer les lieux de décès sur une carte : identifier les zones de front. Indiquer les dates : identifier les dates des grandes batailles</p> <p>Situer les zones de front extra européennes</p> <p>Sur un plan indiquer les lieux de résidence des soldats</p> <p>Indiquer les différentes affectations d'un soldat sur une carte</p>	<p>-Travail sur les typologies de textes : Lecture de documents : fiches « mémoire des hommes », Lecture d'archives : fiches matricules ; tableau de recensement des populations de 1911.</p> <p>Les fiches matricules</p> <p>Les JMO</p> <p>Les lettres de poilus</p> <p>Les albums jeunesse</p> <p>Les journaux de tranchées (http://www.bdic.fr/vivre-en-collectivite/les-journaux-de-tranchees)</p> <p>BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine http://www.bdic.fr/</p>

La dimension Education civique , enseignement de la laïcité :

Travail inscrit dans la **culture de la sensibilité** : La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. Mais cette sensibilité doit s'éduquer et appelle le retour réflexif sur les expressions premières des émotions et des sentiments, l'élucidation de leurs motifs ou leurs mobiles, leur identification, leur mise en mots et leur discussion.

Compétences correspondantes

- S'estimer. Etre capable de prendre soin de soi. Avoir confiance en soi.
- Etre capable d'identifier et de nommer ses émotions et ses sentiments.
- Etre capable d'empathie. Savoir se mettre à la place des autres.
- Etre capable d'exprimer en les contrôlant ses émotions et ses sentiments.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances

- Cette culture de la sensibilité morale et civique se construit et s'exerce à partir des situations concrètes de la vie scolaire, mais aussi à partir de la confrontation avec la diversité des œuvres et des textes, et dans toutes les disciplines.
- Acquisition du vocabulaire adapté en lien avec la capacité à identifier et nommer les émotions et les sentiments.

Le monument comme Objet culturel

Emotion face à la catastrophe humaine que représente le premier conflit que le monument permet d'approcher

La découverte de la vie au quotidien des soldats

La notion de mort

Les valeurs républicaines

L'enseignement moral et civique se fait quant à lui dans le cadre laïque qui est celui de la République. Ce cadre impose de la part des personnels de l'Education nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

2. Les valeurs et les normes que cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager doivent pouvoir être acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine peut en former le projet pour une société démocratique. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. A l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie et l'esprit de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.

On peut regrouper les valeurs et les normes que cet enseignement transmet en trois catégories.

- La première relève à la fois du principe d'autonomie et du principe de la coexistence des libertés : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque.
- La deuxième relève à la fois du principe de discipline et du principe de la communauté des citoyens : le respect des droits et de la loi, l'égalité de considération des personnes, le refus de toute discrimination, la solidarité, l'entraide, la coopération, le sens de l'intérêt général et de la participation à la vie démocratique.
- La troisième catégorie ressortit aux conditions morales et civiques sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de dimension émancipatrice : le goût du dialogue et de la confrontation des idées, le développement de l'esprit critique, l'intérêt porté à la recherche de la vérité.

Ces valeurs et ces normes ne pouvant se transmettre à l'école que dans des situations pédagogiques et éducatives où elles sont activement impliquées (discussion, argumentation, projets communs, coopération, etc.), leur enseignement suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes. Il suppose également que les formes d'évaluation qui lui seront associées soient d'une grande diversité et soient adaptées à sa nature, à ses modalités et à ses objectifs

L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme.